



SOMME TOUTE ISÈRE

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,0% (+0,1 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 4,9%
- 57 808 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -6,3% en un an contre -7,6% en région)

Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 8,7% (+0,7 point en un an ; +0,8 point en région)
- 78 839 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+9,3% en un an ; +10,0% en région)
- 2 016 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 566

Le contexte départemental

Le département de l'Isère, qui représente 19,4% de l'ensemble de la population régionale, est le 2ème département rhônalpin le plus peuplé. Cette dynamique démographique est portée par une population plus jeune que la moyenne régionale.

Le tissu économique de l'Isère est diversifié avec une industrie grande employeuse, un secteur tertiaire en expansion, une activité commerciale intense et un département touristique attractif (d'après la CCI). Sur le territoire isérois, une industrie traditionnelle (textile, travail des métaux, métallurgie, chimie...) côtoie des activités plus modernes tournées vers les nouvelles technologies (nanotechnologie, nouvelles énergies, biotechnologie...). Le secteur tertiaire reste très présent, avec une offre commerciale et de services équilibrée. Le commerce représente ainsi 19,3% des établissements et 16,1% de l'emploi salarié du département. Enfin, de par son attractivité tant estivale qu'hivernale, le département de l'Isère a pu développer des activités touristiques dynamiques.

La valorisation de la recherche est un des points forts de l'agglomération grenobloise qui est d'ailleurs, le premier pôle de recherche publique français derrière la région francilienne. Les filières électronique et informatique sont aussi particulièrement développées.

Au 3ème trimestre 2012, l'emploi salarié privé a légèrement diminué par rapport au 3ème trimestre 2011(-0,7%). Seul le secteur du commerce a plutôt gagné (+0,8%) en emplois. Cependant, le président de la CCI note, en bilan annuel de conjoncture pour 2012, que « le commerce de détail subit en Isère les effets du faible niveau de consommation des ménages, et que la construction fait face aux conséquences liées à l'arrêt des dispositifs de soutien au secteur. »

Le taux de chômage, s'établit à 8,7% de la population active en décembre 2012 (9,2% au niveau régional), soit un écart de 0,5 point avec Rhône-Alpes favorable à l'emploi départemental.

L'emploi

● L'emploi salarié privé

Les missions d'intérim de l'Isère, tout comme celles de la Drôme sont celles qui ont le moins diminué (-6,8%) en un an dans la région (-11,7%). Elles représentent également la plus forte part départementale de cet intérim régional (17,7%), comparable à la part des salariés privé du département dans l'ensemble rhônalpin (18,1%).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Isère (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Les établissements

La répartition des établissements privés de l'Isère par secteurs est similaire à celle de Rhône-Alpes.

Les 1 873 établissements assujettis sont quant à eux légèrement plus tournés vers l'industrie (30,3% pour 28,2% en région) que le tertiaire (58,4% pour 60,9% en région), par rapport à l'ensemble de ces mêmes établissements en Rhône-Alpes.

Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité en Isère

	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	568	30,3%	-0,5%
Construction	207	11,1%	5,6%
Tertiaire	1 094	58,4%	2,9%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les salariés des établissements privés isérois de plus de 50 salariés pèsent davantage dans la répartition des effectifs salariés qu'au niveau régional (52,1% contre 49,7% en Rhône-Alpes), bien que ces établissements n'y soient pas plus prépondérants.

Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, en Isère

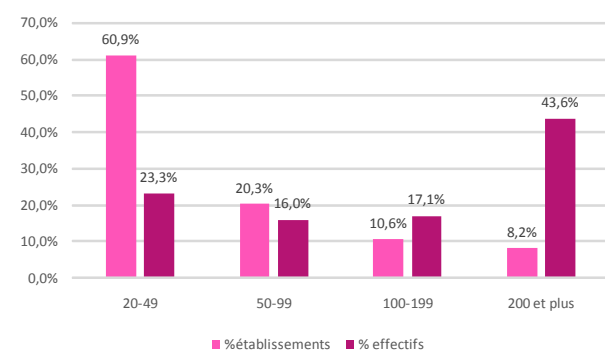


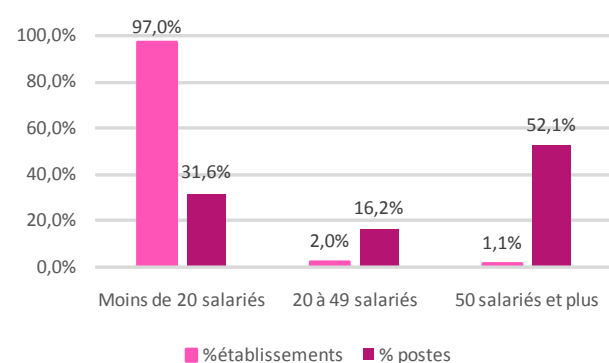
Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité en Isère

	Nb Etab	%
Agriculture	7 782	9,3%
Industrie	6 639	7,9%
Construction	11 004	13,2%
Commerces et Services	58 241	69,6%
dont Commerces	16 144	19,3%
Total	83 666	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille en Isère au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La répartition des établissements assujettis par taille est à l'image de celle de l'ensemble des établissements.

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les salariés

Les effectifs salariés privés de l'Isère se retrouvent un peu plus dans l'industrie que dans le tertiaire par rapport à ce que l'on observe au niveau régional (24,9% dans l'industrie ; 22,0% en Rhône-Alpes) bien que ces effectifs de l'industrie aient connu une baisse plus accentuée qu'en Rhône-Alpes (-1,5% ; -0,6% pour la région).

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé en Isère en 2010

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
Industrie	2 505	39,4%	5,7%
Construction	349	5,5%	9,7%
Tertiaire	3 494	55,0%	7,7%
Total (y.c. Agr.)	6 351	100%	7,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé en Isère en 2010

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	1 459	23,0%	10,1%
50-99	1 015	16,0%	-0,5%
100-199	1 235	19,4%	7,9%
200 et plus	2 642	41,6%	8,1%
Total	6 351	100%	7,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés à atteindre est de 5,4% en Isère. En 2010, le taux d'emploi observé est, aussi comme en région de 3,0% avec également une augmentation de 0,1 point par rapport à 2009. L'évolution des unités bénéficiaires liées à l'emploi direct, en un an, est par contre moindre qu'en Rhône-Alpes (5,3% contre 8,4% en région).

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Isère au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	24,9%	84,0	-1,5%
Construction	8,4%	28,4	-0,7%
Commerce	16,1%	54,2	0,8%
Services (hors intérim et H.C.R.)	42,3%	142,6	0,1%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

L'effectif global des bénéficiaires de l'obligation d'emploi a augmenté de 7,0% entre 2009 et 2010, ce qui est de 3,1 points inférieur à la hausse régionale (+10,1%). Ces bénéficiaires sont, comme l'ensemble, des salariés départementaux, davantage employés dans l'industrie.

Les gros établissements de plus de 200 salariés regroupent davantage de salariés bénéficiaires parmi l'ensemble de ceux-ci que la région (41,6% contre 38,8% en Rhône-Alpes).

Les CDI sont légèrement plus représentés parmi les contrats signés par les bénéficiaires isérois (89,2% ; 88,4% en région) et la durée du temps de travail à temps partiel est légèrement plus fréquente qu'en région, (28,4% de temps partiel contre 26,8% en Rhône-Alpes). L'Isère est également le département où la part de bénéficiaires ayant une reconnaissance de la lourdeur de leur handicap est la plus faible de la région (0,3% contre 0,7% en région).

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de l'Isère

			Evol./2009
Nombre de bénéficiaires employés		6 351	7,0%
Sexe	Hommes	62,3%	6,1%
	Femmes	37,7%	8,3%
Age	Moins de 25 ans	2,2%	8,6%
	25 à 50 ans	59,9%	5,0%
	Plus de 50 ans	37,9%	10,0%
Reconnaissance retenue	RQTH	65,6%	9,0%
	Rente accident du travail	17,3%	1,8%
	Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	17,1%	7,6%
Nature du contrat	CDI	89,2%	5,5%
	CDD et intérim	10,8%	19,4%
Durée du temps de travail	Temps plein	71,6%	5,5%
	Temps partiel	28,4%	10,6%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	10,9%	20,9%
	Un an	6,2%	-14,1%
	Plus d'un an	82,8%	7,3%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)		0,3%	-45,9%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

L'Isère est le département où les établissements ont le plus recours à un accord spécifique pour parvenir à répondre à leur obligation (13,1% d'entre eux contre 11,0% en Rhône-Alpes). Parmi ceux n'ayant pas passé d'accord la part de ceux n'employant aucun travailleurs handicapés directement est moins élevée qu'en Rhône-Alpes (20,1% ; 22,1% en région).

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, en Isère

	%	Evol./2009
Emploi direct de travailleurs handicapés	79,9%	2,2%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	32,3%	0,8%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	15,0%	24,5%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	15,3%	-16,2%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	17,3%	9,3%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	20,1%	-1,8%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	13,5%	-1,8%
Contribution financière seulement (EQZ*)	6,6%	-1,8%
Total	100,0%	1,4%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Etablissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

Les salariés de la fonction publique iséroise se retrouvent légèrement plus nombreux dans des structures de petite taille (inférieure à 20 salariés) que dans l'ensemble rhônalpin (18,6% ; 17,4% en Rhône-Alpes).

Au sein des établissements assujettis publics de la région, ceux de l'Isère sont un peu plus souvent de taille supérieure à 50 salariés (dans 66,4% des cas, contre 63,9% en région).

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille en Isère

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	73	33,6%
50 salariés et plus	144	66,4%
Total	217	100,0%

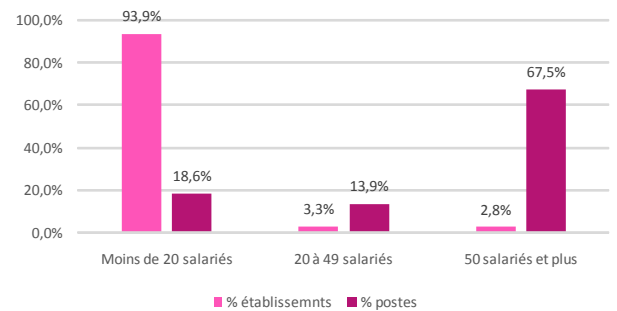
Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 en Isère

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	36 256	40,4%
FP Territoriale	33 817	37,7%
FP Hospitalière	19 581	21,8%
Total	89 654	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille en Isère au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La répartition des salariés de la fonction publique de l'Isère approche celle régionale. Les salariés bénéficiaires de l'obligation sont quant à eux en très forte proportion dans la fonction hospitalière (60,3% contre 35,8% en Rhône-Alpes).

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, en Isère

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	143	6,3%
FP Territoriale	763	33,4%
FP Hospitalière	1 376	60,3%
Total	2 282	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

La moitié (51,4%) des établissements assujettis ont recours à la sous-traitance. Il s'agit dans plus de trois-quarts des cas (78,2%) d'établissements relevant de la fonction publique territoriale (69,3% en Rhône-Alpes). La proportion d'établissements publics n'employant aucun travailleur handicapé (13,6%) se situe très légèrement en deçà des 16,7% en Rhône-Alpes.

Le taux d'emploi direct (4,9%) et le taux d'emploi légal (5,1%) de l'Isère sont l'un comme l'autre supérieurs de 0,1 point à ceux de Rhône-Alpes.

***Établissements identifiés** : ceux recensés par le FIPHP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI et/ou ayant complètement renseigné leur questionnaire.

Les bénéficiaires

Les femmes sont en effectif moindre, par rapport aux hommes parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la fonction publique iséroise (24,8%), en regard de ce que l'on observe dans la région (27,0%).

Taux d'emploi direct : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

Taux d'emploi légal : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public en Isère

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	75,2%	Jusqu'à 25 ans	0,0%
		26 à 40 ans	19,5%
Femmes	24,8%	41 à 55 ans	67,3%
		56 ans et plus	13,3%
	100%		100,0%

Source : FIPHP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

Les offres d'emplois enregistrées sur l'année 2012 en Isère par Pôle emploi, se répartissent de la même manière que l'ensemble des offres de la région entre les trois types d'offre.

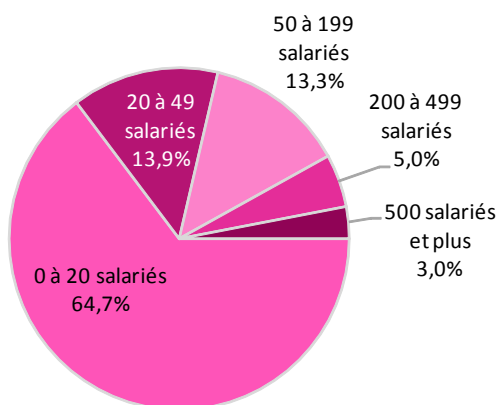
La structure des tailles d'établissements de l'Isère offrant des emplois est également similaire à celle régionale.

Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en Isère durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	26 409	45,7%	-8,3%
Emploi temporaire	26 233	45,4%	-5,6%
Emploi occasionnel	3 707	6,4%	-10,1%
Total	57 808	100,0%	-6,3%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Isère durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

L'enquête Besoin Main d'Œuvre montrent que les projets de recrutement pour 2013 seraient au nombre de 31 514 en Isère, soit 16,5% des projets régionaux, part équivalente à celle des offres présentées en 2012 dans ce même département. Ce sont les activités des services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien qui seraient le plus souvent à l'origine de ces projets de recrutement, suivis de près par celles de l'hébergement et la restauration, ainsi que de la santé et l'action sociale.

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Le taux de chômage s'établit à 8,7% en Isère au quatrième trimestre 2012, soit plus bas que celui de Rhône-Alpes qui est à 9,2%. On dénombrait 90 938 demandeurs d'emploi au 31 décembre, dont 78 839 tenus de faire une démarche active de recherche (catégories A, B et C), soit 18,3% de ces mêmes catégories pour toute la région.

Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Isère au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	52 590	57,8%	9,7%
Catégorie B	11 241	12,4%	8,4%
Catégorie C	15 008	16,5%	8,8%
Catégorie D	4 728	5,2%	8,1%
Catégorie E	7 371	8,1%	-6,5%
Total	90 938	100%	7,8%

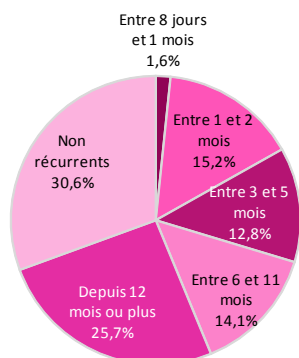
Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

● Les entrées et les sorties du chômage

Le nombre d'entrées au chômage durant le deuxième semestre 2012 a été en hausse de 1,8% par rapport au même semestre de l'année précédente, alors que cet effectif a plutôt reculé en Rhône-Alpes (-1,1%). 69,4% de ces inscriptions correspondent à des personnes ayant déjà été inscrites à Pôle emploi.

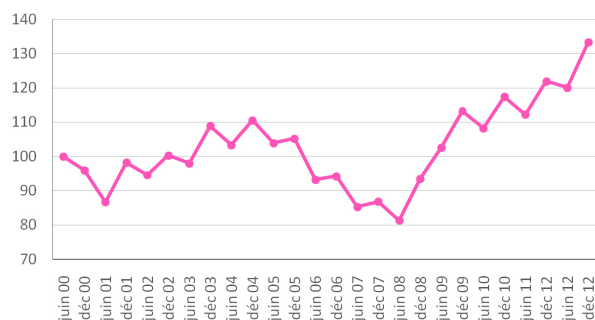
*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Récurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Isère au deuxième semestre 2012



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Graphique 6 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi en Isère (catégories A,B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Isère au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	5 814	9,7%	1,3%
<i>Licenciements économiques</i>	<i>1 403</i>	<i>2,3%</i>	<i>4,1%</i>
<i>Autres licenciements</i>	<i>4 411</i>	<i>7,3%</i>	<i>0,4%</i>
Rupture conventionnelle de contrat	3 386	5,6%	4,6%
Démission	1 529	2,5%	-9,0%
Fin de contrat	19 701	32,8%	3,2%
Fin de mission d'intérim	5 114	8,5%	-7,3%
Première entrée	3 227	5,4%	8,8%
Reprise d'activité	4 216	7,0%	12,9%
Autres	17 080	28,4%	0,1%
Total	60 067	100%	1,8%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

L'évolution du nombre de sorties des registres de Pôle emploi de l'Isère, a été de -0,4% entre les deuxièmes semestres 2011 et 2012. Cette diminution est moins importante qu'en Rhône-Alpes où elle a été de -2,5%, soit une situation favorable pour l'Isère où effectivement 25,7% de ces sorties se font pour reprise d'emploi contre 24,8% en Rhône-Alpes.

Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Isère au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	13 382	25,7%	-8,0%
Entrée en stage	3 724	7,2%	17,0%
Total arrêts de recherche	4 246	8,2%	-2,0%
<i>Arrêt maladie</i>	2 681	5,2%	9,7%
<i>Autres arrêts</i>	1 563	3,0%	-5,2%
Changement d'agence	1 685	3,2%	-1,1%
Absence au contrôle	22 169	42,6%	4,4%
Radiation	3 591	6,9%	5,8%
Autres cas	3 196	6,1%	-16,2%
Total	51 993	100%	-0,4%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Parmi les 18 agences de Pôle emploi sur le territoire de l'Isère, celle de Grenoble Europole termine l'année 2012 avec 7,4% d'inscrits en moins dans ses files d'attente alors qu'ailleurs on observe une hausse départementale de 9,3%.

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi du département de l'Isère au 31 décembre 2012 sont en tous points similaires à ceux de l'ensemble régional. Cependant l'évolution en un an du nombre d'inscrits depuis un à deux ans, a été remarquablement plus faible qu'en Rhône-Alpes (seulement 7% contre 13% en région).

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Les personnes accompagnées par Cap emploi de l'Isère sont plus jeunes qu'au niveau régional (9,0% de jeunes de moins de 25 ans, contre 6,3% en Rhône-Alpes). Ils sont, par ailleurs, une plus forte part à être inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus (16,4% contre 13,0% en région), même si cette part a régressé de près d'un quart (-24,4%) en un an.

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 en Isère

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	1 083	53,7%	-7,7%
Femme	933	46,3%	-2,2%
Moins de 25 ans	181	9,0%	-10,4%
De 25 à 49 ans	1 228	60,9%	-6,3%
50 ans et plus	607	30,1%	-5,2%
Sans diplôme, certif. d'études	522	26,2%	-9,4%
CAP, BEP	940	47,2%	-3,2%
Bac et plus	531	26,6%	-7,5%
En emploi	70	3,5%	-55,1%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	1 033	55,1%	5,9%
6 mois à moins de 12 mois	312	16,6%	17,3%
1 an à moins de 2 ans	223	11,9%	-9,7%
2 ans et plus	307	16,4%	-24,4%
Total	2 016	100%	-5,2%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

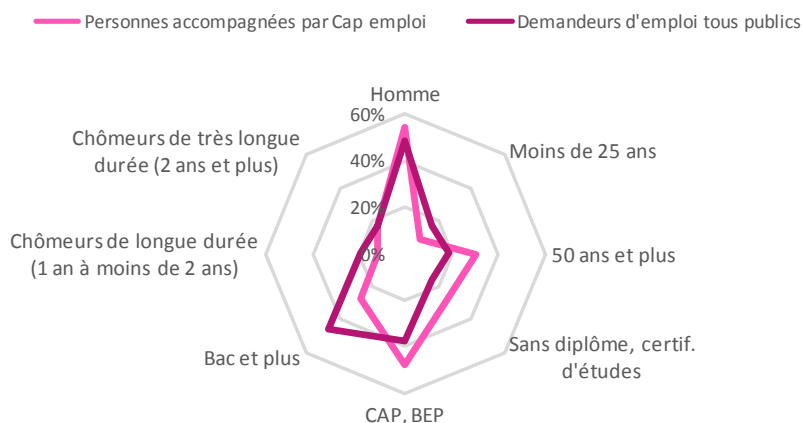
Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi en Isère au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Voiron	6 391	8,1%	11,0%
Saint Martin d'Hères	6 084	7,7%	8,6%
Villefontaine	6 036	7,7%	9,3%
La Tour du Pin	5 832	7,4%	7,1%
Fontaine	5 629	7,1%	8,8%
Vienne	5 395	6,8%	8,9%
Echirolles	5 072	6,4%	8,4%
La Côte Saint André	4 748	6,0%	9,2%
Grenoble Europole	4 384	5,6%	-7,4%
Bourgoin Jallieu	4 193	5,3%	11,6%
Grenoble Mangin	4 166	5,3%	8,1%
Grenoble Musset	3 820	4,8%	1,2%
Pont de Chéruey	3 597	4,6%	10,9%
Roussillon	3 253	4,1%	10,8%
Grenoble Alliés	3 180	4,0%	-0,4%
Pontcharra	2 982	3,8%	11,9%
Saint Marcellin	2 733	3,5%	11,2%
USP Grenoble Cadres	1 332	1,7%	-
Total	78 839	100%	9,3%

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Isère au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	37 916	48,1%	10,0%
Femme	40 923	51,9%	8,7%
Moins de 25 ans	15 428	17,0%	22,9%
De 25 à 49 ans	58 295	64,1%	25,9%
50 ans et plus	17 250	19,0%	30,1%
Non qualifié	23 121	29,3%	7,0%
Qualifié	55 684	70,7%	10,6%
Sans diplôme, certif. d'études	12 635	16,0%	7,0%
CAP, BEP	29 638	37,6%	8,7%
Bac et plus	36 557	46,4%	10,8%
Moins de 6 mois de chômage	36 033	45,7%	7,2%
6 mois à moins de 12 mois	14 778	18,7%	10,8%
1 an à moins de 2 ans	15 196	19,3%	7,1%
2 ans et plus	12 832	16,3%	16,9%
Total	78 839	100%	9,3%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics en Isère

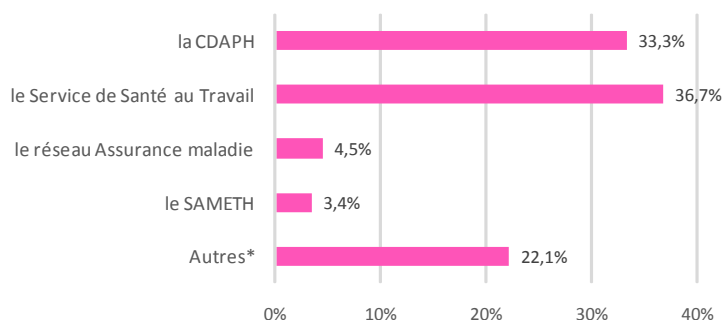
Sources : Rapport d'activité du Cap emploi de Savoie, Bilan d'activité 2012.
Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012.
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Le dispositif de maintien dans l'emploi

• Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

Sur les 1 609 signalements enregistrés par la coordination départementale de l'Isère, une forte part (13,5% ; 5,8% sur toute la région Rhône-Alpes) est restée en attente et 22,2% n'ont pas eu de suite (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...). Mais ces signalements se sont accrues de 5,9% en un an.

Graphique 10 : Les origines des signalements en Isère



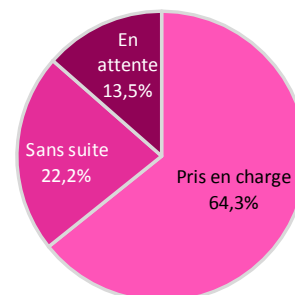
Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

• Les cas traités et clos en 2012

Sur l'ensemble des 926 cas traités et clos en 2012, 61,0% ont permis un maintien (55,8% en région) et seulement 13,3% ont été clos par un licenciement pour inaptitude, contre 22,2% au niveau régional. Parmi ces 123 licenciements, 95% ont bénéficié d'un relais pour un reclassement externe.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale de l'Isère



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

Le service de santé au travail est le plus souvent à l'origine des signalements (dans 36,7% des cas ; 28% en région) mais la CDAPH y tient une grande part également (33,3%).

Tableau 19 : Les cas traités et clos, en Isère

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	926	100%	0,2%
dont maintiens réalisés	565	61,0%	-6,0%
dont licenciements pour inaptitude	123	13,3%	21,8%
dont autres motifs de rupture de contrats *	33	3,6%	10,0%
dont autres motifs **	205	22,1%	6,8%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

• Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 1 047	
Les personnes	Les employeurs
43% de femmes	32% d'employeurs de moins de 20 salariés
44% de personnes âgées de 44 à 55 ans	33% d'employeurs de plus de 100 salariés
39% ayant déjà une reconnaissance CDA	57% d'employeurs du secteur tertiaire
62% ayant une maladie autre que professionnelle	
76% ayant un handicap moteur (principalement)	
55% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter : Seuls 39% des personnes concernées détiennent déjà une reconnaissance CDA (50% en Rhône-Alpes).

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de l'Isère, édition 2012-2013, sur www.grenoble.cci.fr et www.nord-isere.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org